



**DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL**

N°2016-116

Objet :

**Vote du budget primitif 2017.
Service de l'Assainissement**

Délibération affichée le :

L'an deux mille seize et le treize décembre à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la commune de GIGNAC, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean François SOTO, Maire.

Étaient présents :

MM. SOTO Jean-François – SERVEL Olivier – CHRISTOL Marcel – SOREL Joëlle – LABEUR Martine (18h50) – BLANES Michel – COLOMBIER François – LEROY Annie – DURAND Véronique - DEHAIL Francine – SANCHEZ Marie-Hélène – VAILHE Bruno – FALZON Serge – LONGIN Thierry - DEBEAUCE Christine – CABOCHE Chrystelle – NADAL Olivier – ADELAERE Sylvain – MATEO Amélie – GOMEZ René – CONTRERAS Sylvie – LECOMTE Olivier – SUQUET Maguelonne

Pouvoirs : LABEUR Martine (18h50) à SOTO Jean-François - BIESSE Frédérique à SOREL Joëlle - BONNET Jean-Louis à COLOMBIER François – POURTIER Jean Luc à CHRISTOL Marcel - PANTALEONE Alexandra à SANCHEZ Marie-Hélène - EDMOND-MARIETTE Gérard à LECOMTE Olivier - DEJEAN Anne Marie à CONTRERAS Sylvie

Absents :

Convocation du 7 décembre 2016

Mme SANCHEZ Marie-Hélène est élu secrétaire à l'unanimité.

Monsieur Olivier SERVEL, adjoint délégué, présente et commente les données financières aux membres de l'assemblée du budget primitif 2017 du service de l'Assainissement, qui s'établit comme suit :

Section Fonctionnement

Dépenses	556 889,81 €
Recettes	556 889,81 €

Section Investissement

Dépenses	172 817,42 €
Recettes	172 817,42 €

Après avoir entendu l'exposé de son Président, le Conseil par **29 voix POUR (unanimité)**

✓ **APPROUVE** le Budget Primitif 2017 du service de l'Assainissement.

Ainsi fait et délibéré à GIGNAC, les jour, mois et an que dessus et ont signé au registre les membres présents.

Le Maire,
Jean-François SOTO.